

Strasbourg, 8 octobre 2021

CAHAI-PDG(2021)OJ4

# **COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)**

## **Groupe sur le développement des politiques (CAHAI-PDG)**

**6<sup>ème</sup> réunion**

**Strasbourg, 11-12 octobre 2021**

Réunion en ligne - Plate-forme KUDO

---

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

---

Préparé par le secrétariat du CAHAI

[www.coe.int/cahai](http://www.coe.int/cahai)

**lundi, 11 octobre 2021**

9h30		<p><b>1. Ouverture de la réunion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Gregor Stojin, président du CAHAI ;</li> <li>• M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information- Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe ;</li> <li>• Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la Dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, Conseil de l'Europe</li> </ul>
9h45	<p><a href="#">CAHAI-PDG(2021)PV1rev.</a>  <a href="#">CAHAI-PDG(2021)PV2</a>  <a href="#">CAHAI-PDG(2021)PV3</a></p>	<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour</b></p>
10h	<p><a href="#">CAHAI-PDG(2021)09 Human Rights, Democracy, and the Rule of Law Assurance Framework for AI Systems</a>          (en anglais)  <i>* <u>Attention</u> : ce document compte 355 pages</i></p>	<p><b>3. Examen du document sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (HUDERIA) préparé par l'Institut Alan Turing, suivi de discussions</b></p>
12h		<p><b>Pause déjeuner</b></p>
14h30	<p>CAHAI-PDG(2021)07 (restreint)</p>	<p><b>4. Bref synthèse par le Secrétariat des discussions tenues au sein du CAHAI-PDG au sujet de l'intelligence artificielle dans le secteur public</b></p>
15h30	<p>CAHAI-LFG(2021)10 (restreint)          CAHAI-PDG(2021)08 (restreint)</p>	<p><b>5. Examen des éléments du chapitre XII, Analyse d'impact, du document intitulé "Éléments possibles d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit", tel que préparé par le secrétariat</b></p>
17h		<p><b>Fin du premier jour</b></p>

**mardi, 12 octobre 2021**

9h30		<b>5. [suite] Examen des éléments du chapitre XII, Analyse d'impact, du document intitulé "Éléments possibles d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit", tel que préparé par le secrétariat</b>
12h		<b>Pause déjeuner</b>
14h30		<b>5. [suite] Examen des éléments du chapitre XII, Analyse d'impact, du document intitulé "Éléments possibles d'un cadre juridique sur l'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit", tel que préparé par le secrétariat</b>
16h30		<b>6. Approbation des éléments HUDERIA pour le chapitre XII</b>
16h45		<b>7. Toute autre question</b>
16h50		<b>8. Remarques de clôture par M. Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information</b>
17h		<b>Fin de la réunion</b>